

Longueville en Fête - 23 et 24 juin



Bal du 14 juillet



Accueil des nouveaux arrivants - 10 juin

BIENVENUE à
La Chapelle-Longueville

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE P7

ENFANCE ET JEUNESSE P11

ENVIRONNEMENT P17

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE P19

VIE MUNICIPALE P20



Événements
à ne pas manquer :

- ✓ Accueil des nouveaux arrivants - 10 juin
- ✓ Longueville en Fête - 23 et 24 juin
- ✓ Bal du 14 juillet



ANTOINE ROUSSELET

À peine les vœux pour 2023 échangés qu'une nouvelle bien contrariante nous arrivait en mairie, à savoir la décision de la direction académique de la fermeture d'une classe à l'école Nina Simone à Saint-Pierre d'Autils dès septembre 2023. Leur décision était motivée à la fois par la baisse programmée des effectifs pour les prochaines rentrées scolaires mais surtout par la pénurie d'enseignants. Loin d'être un épiphénomène, la baisse démographique touchant une grande partie du territoire national, ce ne sont pas moins de 71 classes qui fermeront dès la rentrée 2023 dans notre département et notre commune peut s'honorer d'avoir pu retarder la sentence d'une année grâce à notre rapidité de réaction pour rencontrer l'inspectrice d'académie et négocier avec elle le peu qui pouvait l'être. Aussi les deux classes seront maintenues à la prochaine rentrée scolaire.

La fermeture d'une classe ensuite qui pourrait paraître anecdotique est vite un drame dans une école n'en comptant que deux car le maintien d'une seule classe de 5 niveaux a toujours été écarté par l'ensemble des protagonistes concernés. Aussi une telle fermeture de classe entraîne automatiquement la fermeture de l'école d'autant

que depuis deux ans, la commune a mené un travail de concertation et de prospective pour définir un projet éducatif de territoire (PEDT) qui a également écarté les propositions d'une école regroupée entre Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils répartie sur deux sites.

Le report de fermeture de classe est donc une bien maigre victoire mais elle va permettre de mieux organiser l'accueil des jeunes élèves à l'école Thomas Pesquet et la préparation d'un projet de reconversion pour notre bâtiment si emblématique de la place de village de Saint-Pierre d'Autils.

Pour autant, il nous faut accepter, hélas pour certains mais tant mieux pour d'autres aussi, la fin de l'école telle que nous la connaissions depuis toujours en juillet 2024.

Pour ceux qui se sont battus pour cette école et dont je fais partie, c'est une nouvelle amère. Regroupés dans l'association Unis pour Saint-Pierre, c'est là que j'ai, avec tant d'autres, bataillé pour la sauvegarde de cette école, de notre manifestation réunissant plus de 100 personnes en 2017 aux interventions dans la presse, à travers tant de rencontres mais aussi de discussions et de négociations avec l'équipe municipale d'alors.

C'est dans ce contexte que j'ai, à vos côtés et grâce à votre confiance, forgé mon désir de m'engager dans l'action municipale. Les valeurs que je défends n'ont pas changé mais le monde change et nous impose, jour après jour, de nouvelles contraintes et de nouveaux défis. Notre rôle d'élus n'est pas de nous désoler mais d'anticiper au mieux les inévitables changements tout en assurant de maintenir au maximum le service aux administrés, qu'il soit de nature publique ou bien privée.

Avec les élus nous nous sommes mobilisés avec constance voire obstination pour conserver cette école. Aujourd'hui nous continuerons à nous battre pour assurer un accueil de qualité aux jeunes dans l'école regroupée Thomas Pesquet, tout comme dans l'école Louis Aragon, tout en nous mobilisant pour définir un avenir au bâtiment abritant encore pour quelques mois l'école Nina Simone, permettant une offre de services supplémentaires contributifs à l'animation de la place du village.

Antoine Rousselet



La Basse-Marâtre pavoisée

Les bâtiments publics sont souvent ornés d'un drapeau qui signale aux passants leur caractère officiel. C'est le cas devant la mairie principale de La Chapelle-Longueville et devant les deux anciennes mairies. En revanche, la tradition qui voulait que les maisons soient pavoisées à l'occasion de la fête nationale, du 8 mai et du 11 novembre est tombée un peu en désuétude.

Il est toutefois une maison située rue de la Basse-Marâtre à Saint-Pierre d'Autils où on peut apercevoir en passant un mât supportant la plupart du temps un ou deux drapeaux de divers pays. Notre curiosité nous a poussés à rencontrer Philippe VIMONT, le propriétaire.

Diplômé de l'ENSICA (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Constructions Aéronautiques de Toulouse), Philippe VIMONT a été affecté au LRBA (Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques) de Vernon, établissement qu'il a quitté pour prendre sa retraite avec le grade de Lieutenant-colonel. Une retraite bien occupée : marié, il a 3 enfants et 6 petits-enfants. Il s'est investi dans plusieurs activités bénévoles notamment dans le domaine de la sécurité routière. Il siège au Conseil national de la sécurité routière qui se réunit au ministère de l'Intérieur à Paris. Il fait partie de la Réserve citoyenne de Vernon et est candidat à celle que prépare actuellement la commune de La Chapelle-Longueville. Il aime voyager et apprécie de partir en caravane, sujet sur lequel il écrit des articles à l'occasion. Et c'est aussi un grand amateur d'opéras.

Et les drapeaux ? Il en possède une bonne trentaine : drapeaux nationaux, régionaux et de villes. Il les choisit en fonction des dates des fêtes nationales bien sûr mais pas que : par exemple, il est probable que le drapeau des États-Unis flottera rue de la Basse-Marâtre le 4 juillet, date de la fête nationale américaine. De même pour la France le 14 juillet. Mais les événements particuliers l'inspirent aussi. Ainsi, le 22 janvier 2023, pour les 60 ans du traité de l'Élysée signé en 1963 entre le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer a-t-il arboré les drapeaux des deux pays. Ou encore le drapeau arménien pour la journée de commémoration du génocide arménien.

D'où lui est venue cette habitude de hisser des drapeaux sur un mât visible de la rue ? Il le vit comme un signe convivial adressé aux passants et une invitation à se souvenir de l'évènement célébré. Mais on peut penser que, dans sa vie de militaire d'active, il a très souvent assisté à la montée des couleurs. Alors, peut-être aussi un acte de nostalgie...



La Harelle des chevaux : une autre façon de faire du cheval

Installés depuis septembre 2018 dans une partie des dépendances de la ferme Letellier à La Chapelle-Réanville, au lieu-dit Le Froc de Launay, Claude Guilbaud et Stéphanie Durand transmettent avec passion une « autre façon de faire du cheval ».

Né dans la région de Rambouillet, Claude a fait ses armes de cavalier en club jusqu'à ses 16 ans et y découvre l'attelage de compétition. Il intègre alors le centre de formation CEZ (Centre d'Enseignement Zootechnique) à la Bergerie Nationale du château de Rambouillet créée sous le règne de Louis XVI. Il y sera diplômé et devient alors Chef d'écurie. Après son service militaire, il réintègre le CEZ en tant que formateur. Il est Maître de travaux pratiques et responsable des formations de tourisme équestre, ce jusqu'au BTS. Il y croquera des élèves qui intégreront par la suite le cadre noir de Saumur, les équipes du Puy du Fou ou encore celles de Bartabas. Après 6 ans d'enseignement, il crée en 1988 son école d'équitation et d'attelage à Villiers en Désœuvre (27). Il y propose des activités variées autour du cheval et de l'Équitation de Tradition Française dont il est un ardent défenseur. Sa devise : « L'homme et le Cheval, ensemble : un état d'esprit ! ». L'heure de la retraite sonnera pour lui en 2018.

Homme de cheval depuis plus de 50 ans, passionné par l'enseignement, la pédagogie et la relation à l'autre, Claude propose aujourd'hui avec sa compagne Stéphanie une approche globale et sensible du cheval. Pour cavaliers et non cavaliers, jeunes et moins jeunes, pour faire connaissance avec cet extraordinaire animal. Chez eux, pas de compétition mais une relation de respect et de confiance entre homme et animal.

Outre les cours et stages, ils proposent aussi des animations équestres à la carte pour toutes sortes d'évènements particuliers ou collectifs : treks, attelage, jeux, etc.

Le centre compte aujourd'hui 12 chevaux et poneys, dont les fameux « lusitaniens », race d'origine portugaise, bien connus pour leurs performances en spectacle équestre et dressage.

Alors si vous passez du côté du Froc, venez les admirer et éventuellement échanger avec Stéphanie et Claude, toujours très sympathiques et pas du tout avarés d'histoires...

Pour plus d'infos : claudetilbaud27@gmail.com Tél : 06 87 35 75 86



*Christine et Thierry Da Silva
devant le « miroir d'eau »*



Les gardiens du Château de Saint-Just, une histoire de famille

Nous connaissons tous le château de Saint-Just, demeure inscrite aux « Monuments Historiques » depuis 1995.

Les parties construites les plus anciennes de ce château datent du XIII^{ème} siècle. Elles ont servi de base à l'édification d'une nouvelle demeure commandée à la fin du XVI^{ème} siècle par Jacques de Croismare. Le château a été par la suite la propriété de personnages importants de l'histoire de France : le duc de Penthièvre, petit-fils de Louis XIV puis le Maréchal d'Empire, Louis Gabriel Suchet, qui ont chacun contribué à l'embellissement de la propriété.

En 1885, le domaine est acquis par la famille de Maistre. Monsieur Xavier Laloz en sera le propriétaire dans les années 1970 jusqu'à son décès en 2022 à l'âge de 96 ans. Il avait épousé Mademoiselle Françoise de Maistre, fille du peintre Henri de Maistre (peintre postimpressionniste français 1891-1953), elle-même décédée en 2020.

Madame et Monsieur Laloz ont beaucoup aimé ce château et n'ont eu de cesse durant toutes ces années de l'entretenir, prenant beaucoup de soins à la restauration des nombreuses constructions et du parc de 10 hectares. N'habitant pas à demeure au château, ils avaient embauché un couple de gardiens Madame et Monsieur Da Silva.

En 1997 le fils de ces derniers, Thierry, installé au Havre avec sa femme Christine, est revenu au domaine pour prendre la suite de ses parents. Ils sont devenus les nouveaux gardiens du château. Thierry entretient bâtiments, parc, fontaines, chemins d'eau, potager ... Christine à l'accueil s'occupe de la partie administrative et de l'intérieur du château. Ils logent dans les « communs » réaménagés par la famille Laloz. Avec le parc, la clôture, les terrasses, le réseau hydraulique et l'avenue classés « Monuments Historiques » ainsi que l'inscription de tout le patrimoine bâti, le travail ne manque pas !...

Durant 36 ans, ils ont côtoyé Monsieur et Madame Laloz et leurs 5 enfants avec lesquels ils ont développé des liens très forts. « Ils étaient notre famille, comme nos grands-parents » me confiait Christine.

A la suite du décès de Monsieur Laloz, ses enfants n'ont pas désiré conserver le château : trop de contraintes. Chacun ayant fait sa vie ailleurs, ils ont donc réalisé sa vente.

En Janvier 2023, sous la houlette d'un couple d'entrepreneurs, Monsieur et Madame Charmeil, un nouveau projet de restauration et de valorisation du patrimoine historique a vu le jour pour le château de Saint-Just. Après de grandes inquiétudes sur leur devenir et celui du château, Christine et Thierry ont conservé leur emploi et sont rassurés quant à l'avenir de ce domaine. Ils ont retrouvé un projet très intéressant à la fois historique et avec une dimension sociale et « un couple très sympathique qui ressemble sur bien des points à Madame et Monsieur Laloz, en plus jeunes, et tous deux très attachés à la conservation de ce patrimoine ».

Une nouvelle page se tourne. Nous continuerons donc à voir les lavandes reflleurir en été et les potirons grossir à l'automne dans le joli potager qui longe la rue et espérons pouvoir à nouveau visiter ce jardin remarquable, malmené ces dernières années par les intempéries, et écouter chanter les eaux vives...

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONTACT

ccas@lachapellelongueville.fr

02 32 52 21 88

Bénéficiaire du Co-voiturage Solidaire

Depuis le 1^{er} mai 2022, les habitants de La Chapelle-Longueville, âgés de plus de 18 ans, peuvent faire appel au co-voiturage solidaire mis en place par le CCAS.

A ce jour, nous avons réalisé plus de 60 trajets.

Ce service de co-voiturage solidaire met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers sans moyen de locomotion pour les aider dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, etc.). Ces déplacements doivent cependant rester occasionnels et ne peuvent s'effectuer un dimanche ou un jour férié. Sont exclus les transports pris en charge par l'Assurance maladie, les caisses de retraite ou les mutuelles. À noter que ce co-voiturage solidaire ne se substitue pas aux professionnels, ni aux solidarités familiales ou de voisinage.

En concertation avec les bénévoles, nous avons rédigé un règlement intérieur ainsi qu'une charte du bon conducteur et une charte du bon passager. Tout participant à cette action devra accepter de signer ces documents. Une participation financière sera demandée au passager selon une grille déterminée.



Le co-voiturage solidaire est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de rompre l'isolement des personnes et de créer un réel lien social dans les territoires ruraux. C'est une solution de mobilité solidaire et durable qui répond efficacement aux problématiques de certains habitants des territoires ruraux.

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de ce service peuvent s'adresser, 7 jours avant leur projet de déplacement, auprès du service accueil de la mairie qui transmettra l'information au coordinateur. Les passagers s'acquitteront directement de leur participation aux frais de transport auprès du conducteur bénévole.

Appel aux conducteurs bénévoles
Des demandes sont faites pour bénéficier de ce service sur le secteur de Saint-Just et nous manquons de conducteurs bénévoles. Alors n'hésitez pas à nous contacter si l'aventure vous intéresse.



Les familles de la commune ayant à charge un ou plusieurs enfants, âgés de 6 à 18 ans, peuvent solliciter le PASS'LOISIRS d'une valeur de 30€. Cette somme sera ainsi déduite du coût de l'adhésion à une activité sportive ou culturelle.

Cette aide n'est soumise à aucune condition de ressources et est directement versée aux associations.

Pour pouvoir en bénéficier, il suffira de remplir le formulaire téléchargeable sur le site de la commune lachapellelongueville.fr ou mis à votre disposition en mairie **dès le mois de juin**.



Atelier numérique

Démarrage le 27 avril

Action de 8 séances, le jeudi matin à Saint-Just
12 personnes maximum sur 2 créneaux
Cet atelier à destination des seniors âgés de plus de 60 ans permettra :

- d'accueillir les freins psychologiques, culturels ou encore économiques que vous pouvez avoir pour vous lancer dans l'acquisition d'un équipement ou dans un apprentissage,
- d'échanger sur les usages du numérique qui peuvent vous apporter en pouvoir d'achat, en lien social, en divertissement ou en stimulations diverses,
- de vous présenter plusieurs dispositifs d'inclusion numérique adaptés à votre profil et à votre situation.

VENEZ NOMBREUX !

INSCRIPTIONS

COLIS

DE

NOËL

N'oubliez pas de vous inscrire avant le mois de juin après réception de votre courrier d'invitation.



du petit colibri

La goutte d'eau



Et cette année, nous fêtons les 10 ans de l'association et organisons une grande fête au Foyer rural de Saint-Just le 8 avril à partir de 12h00. Places limitées à 100 personnes.

Réservations au 06 03 90 73 81

Au programme:

Découverte de la culture haïtienne

Musique, peinture, livres

Initiation au Kompa. (danse haïtienne)

Repos haïtien

Merci pour votre participation et à très bientôt!

La Goutte d'Eau du Petit Colibri est une association humanitaire pour Haïti créée en 2013 et qui compte aujourd'hui 30 membres.

Nos actions principales sont d'aider les enfants de familles que nous connaissons, essentiellement dans les départements du Sud-ouest de l'île. 28 enfants en bénéficient.

Nous leur fournissons en début d'année scolaire un cartable, des cahiers d'écriture et une trousse complète avec crayons, stylos, gomme.

L'association a permis de créer une bibliothèque où les enfants peuvent venir lire sur place ou emmener les livres chez eux.

L'année dernière par rapport à toutes les urgences, notre soutien a été concentré sur l'aide alimentaire via virement Western Union.

En 2023, nous continuons dans l'aide alimentaire et mettons également une partie des dons de côté pour la prochaine rentrée scolaire de septembre.

Tous les fonds serviront à l'achat de biens pour les enfants en Haïti.

On essaie d'aider notre pays et c'est grâce à vous !



EPGV



Un grand merci à tous les adhérents (anciens et nouveaux) qui se sont inscrits nombreux en septembre. L'activité sportive est importante pour le corps mais elle permet également de lier des contacts humains.

Vous pouvez encore tester nos activités gratuitement pendant 1 semaine et nous rejoindre en cours d'année. Faire du sport n'est pas toujours facile mais cela en vaut la peine.

Voici les cours proposés par l'EPGV de Saint-Just:

Lundi

18 h 00 - 18 h 45 Pilâtes
18 h 45 - 19 h 30 Cardio - ZUMBA
19 h 30 - 20 h 15 Postural Ball

Mardi

14 h 30 - 15 h 30 Renforcement musculaire
15 h 30 - 16 h 30 Stretching
18 h 30 - 19 h 15 Renforcement musculaire à St Pierre d'Autils
18 h 30 - 20 h 30 Country

Mercredi

10 h 15 - 11 h 00 Renforcement musculaire
11 h 00 - 11 h 45 Stretching, relaxation
17 h 45 - 18 h 45 Step/ L.I.A.
18 h 45 - 19 h 30 Renforcement musculaire
19 h 30 - 20 h 15 Stretching

Judi

17 h 15 - 18 h 30 YOGA
18 h 45 - 20 h 00 YOGA

Renseignements et inscriptions :

06 09 31 87 31 ou 06 33 26 40 93

EPGV de Saint-Just



Le club de l'amitié est heureux d'accueillir les retraités, préretraités et les personnes en disponibilité de travail.

Les rencontres se font le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois (sauf jours fériés) à partir de 14h à la salle des mariages de La Chapelle-Réanville.

Nous proposons des jeux de société qui sont suivis d'un goûter.

Dans le cadre d'une initiative citoyenne portée par une habitante (membre LPLA), nous avons organisé pendant les vacances de Noël une rencontre pour jouer avec les enfants de la commune (à partir de 9 ans) et pensons renouveler cette expérience.

Nos sorties et activités à venir :

- en mars, Le chaudron magik
- en avril, spectacle Holiday on Ice
- en juin, déjeuner sur un bateau à l'Armada de Rouen
- loto le 15 octobre

Le club est ouvert aux habitants de la commune mais aussi aux non-résidents.

Nous fonctionnons de septembre à juin.

Venez passer un moment convivial !

Pour tout renseignement concernant le Club de l'Amitié et ses activités contactez Nadine LEFEBVRE, Présidente au 02 32 52 66 96.



L'association dite « Association pour la Réflexion, l'Information et l'Animation sur la vie des villages en milieu rural », fondée en 1989, a pour but :

- la mise en place des structures de réflexions, d'informations et d'animations sur la vie communale en milieu rural,
- la protection et le respect de l'environnement,
- la pratique de l'éducation sportive.

Nos animations sont ouvertes à toutes et à tous afin de permettre aux villageois de se rencontrer (randonnées, dîners dansants, sorties culturelles,)

Evènements à venir	Date
Cirque théâtre Elbeuf	7/04/2023
Troc aux plantes	22/04/2023
Nettoyage de la commune	13/05/2023
Randonnée	11/06/2023
Foire à tout	27/08/2023

Pour tout renseignement :

06.42.24.60.56

arialcr@wanadoo.fr

aria-lcr.fr



LES SEMELLES DE VENT

Comme évoqué lors de la précédente édition de l'Echo de La Chapelle-Longueville, l'association « les Semelles de Vent » poursuit son activité sous forme de randonnées pédestres à la journée, un dimanche tous les 15 jours. Nous prévoyons notamment à titre d'exemple une sortie en Vallée de l'Andelle (distance 17 kms), une autre du côté de Connelles (distance 18 kms).

Il est tout à fait possible de vous joindre à nous « à l'essai ». N'hésitez pas à nous retrouver sur notre site internet pour toute information ou pour consulter notre calendrier de randonnées.

lessemellesdevent.over-blog.com



Dates des prochains évènements:

- 14 avril : Carnavaboom à l'école Louis Aragon

Pour la deuxième année, Les Petits Louis d'Aragon organisent au sein de l'école un Carnavaboom.

Les enfants bénéficieront de maquillages offerts par l'association et finiront la journée en dansant déguisés.

- 26 mai : Fête des voisins

A l'occasion de la fête des voisins, des rassemblements seront proposés sur l'ensemble de la commune. Les habitants pourront alors venir s'installer aux côtés de leurs voisins.

- 23 et 24 juin : Fête de la musique – Longueville en Fête

Face au succès de l'édition 2022, Les Petits Louis d'Aragon renouvellent l'évènement de la fête de la musique en collaboration cette fois avec la municipalité.

Ce week-end festif proposera un cinéma en plein air le vendredi soir et des activités pour les enfants le samedi après midi suivi d'une soirée musicale.

À LA SALLE DES FÊTES DE LA CHAPELLE-REANVILLE (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE)

PROGRAMME DES ACTIVITÉS SPORTIVES Année 2022 - 2023

De septembre 2022 au 7 juillet 2023 - Hors vacances scolaires

 Mardi 19h15 - 20h15 Cardio zumba + renforcement musculaire ou fitness Ados & adultes	 Jeudi 18h - 19h Boxe éducative (anglaise) Enfants & ados de 6 à 16 ans
 Mardi 20h30 - 21h30 Yoga Ados & adultes	 Jeudi 19h15 - 20h15 Boxe forme (anglaise) Ados & adultes

Abonnements trimestriel / semestriel :
Adhérents LPLA : 50 € / 100 €
Non adhérents : 55 € / 110 €

(5% à partir du 2ème abonnement par foyer fiscal)

Adhésion association LPLA : 5 € / an

Ticket unitaire :
Adhérent LPLA : 5€
Non adhérent : 6€



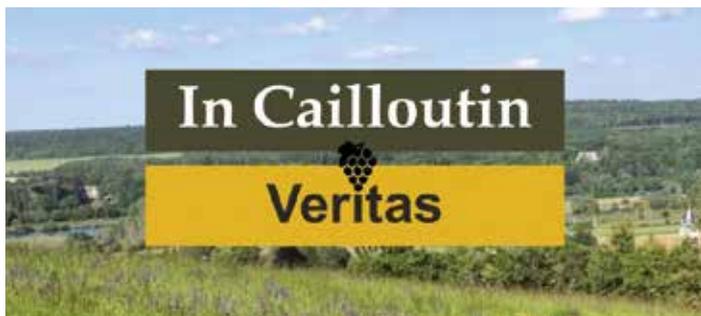
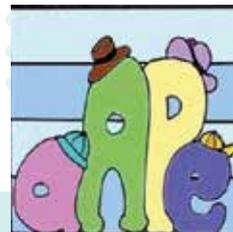
LPLA.asso@gmail.com



Vous pouvez suivre et soutenir ces actions en vous inscrivant sur la page Facebook LPLA

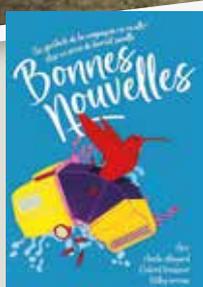
Si vous souhaitez adhérer à l'association ou pour tout renseignement écrire à l'adresse lpla.asso@gmail.com

Merci à toutes et tous pour votre soutien



L'association In Cailloutin Veritas organise le samedi 17 juin prochain, une grande journée culturelle et festive sur la place de Saint-Pierre d'Autils. La journée débutera par un repas gourmand arrosé de bonnes boissons et, bien entendu avec le fameux cailloutin, ce vin de l'époque qui renaît sur nos coteaux de Longueville. Il y aura probablement des balades à poney pour les petits, et des animations musicales pour tous. Pour ceux qui le veulent, nous partirons en début d'après-midi «en troupe» avec la Compagnie «Fil en scène», par les rues et sentiers du village, vers les vignes de Petrusia. À l'aide des oeuvres éphémères de l'artiste plasticien Jean-Louis Demarez, nous affûterons nos regards sur les paysages de Seine. Et puis, bouquet final de la journée, la compagnie «Ça va aller» nous offrira un spectacle en plein air sur place, avec la représentation de la pièce de théâtre-clown intitulée «Bonnes Nouvelles», programmée à 17h12, cela dans le cadre du festival «L'heure insolite».

Nous vous y attendons tous avec bonheur, à la bonne heure !



Les parents d'élèves de l'école Thomas Pesquet de Saint-Just organisent une foire à tout **lundi 1er Mai**. Vous retrouverez très prochainement les dates d'inscriptions à la Mairie de La Chapelle-Longueville, sur notre page Facebook «AAPE école Thomas Pesquet» ou encore en nous sollicitant directement par e-mail à l'adresse : aape27@gmail.com.

Tarifs : 20 euros les 5 mètres, 35 euros les 10 mètres. Venez nombreux ! »

ASSOCIATION

TEAM EUR'EUSE

Pour faire du sport dans la bonne humeur, rejoignez la team Eur'euse ! Nous nous retrouvons le week-end et en semaine selon les disponibilités de chacun pour parcourir les chemins de notre commune et des alentours.

Suivez notre page Facebook ou contactez nous par mail : teameureuse@gmail.com



Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne pas louper nos événements.

A très bientôt pour profiter ensemble des beaux sentiers de la commune.

Il y a du nouveau sur les temps périscolaires

Dans les 3 écoles, le midi et le soir, des activités libres, des coloriages, des jeux de société sont mis à disposition par les animateurs, ainsi que du matériel créatif qui a notamment permis de fabriquer les cartes de Noël ou toute autre création de leur choix (origami, collages, dessins ...)

Cette année encore, les équipes d'animation des accueils périscolaires ont enchaîné les activités.



Equipe du périscolaire
Christine, Sophie, Fabienne, Salah, Estelle



Jeux de sociétés, temps de détente le matin, le midi et le soir en compagnie de Mathieu, Mélissa et Carole.

Un grand merci à Muriel, Isabelle et Vera agents remplaçantes des temps de midi.

Réalisations des maternelles et des élémentaires lors des activités du midi ou du soir accompagnés des animateurs Delphine, Nathalie, Julie, Jade, Mathieu, Muriel, Maryse L, Mélissa

Une pause méridienne plutôt sportive !

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, sur le temps de la pause méridienne, des activités sportives sont animées par des associations et des intervenants extérieurs. Le service enfance a mis en place une organisation afin de permettre aux enfants des 3 écoles de pratiquer différentes disciplines par cycle de 6 semaines au rythme d'une fois par semaine par intervenant.

Trois activités sont proposées :

- Boules lyonnaises en collaboration avec l'association de Saint-Marcel pour les élémentaires



- Handball pour les élémentaires avec le SMV club



- Yoga avec Juliette Eoche Duval pour les maternelles



Nos intervenants rencontrent un franc succès, les enfants sont nombreux à y participer et ils en redemandent !

Visite de la mairie et rencontre d'élus

Les élèves de CM1 et CM2 ont visité la mairie en présence du maire Antoine ROUSSELET à l'occasion du 11 novembre pour l'école Louis Aragon et de la journée du handicap le 3 décembre pour l'école Nina Simone. Ces visites ont été organisées avec la participation de Sylvain Dewas, Philippe Carton, Liliane Fiquet et Jean-Paul Jouachim, conseillers municipaux avec qui les enfants ont appris quel est le rôle d'une municipalité, pourquoi nous commémorons le 11 novembre et comment les collectivités se doivent d'aménager les espaces d'accueil depuis la loi « handicap » de février 2005.



Des défis sportifs sont également mis en place par nos agents du périscolaire.

Ici à l'école Louis ARAGON les maternelles sont accompagnées de quatre jeunes filles de CM2 qui se sont portées volontaires pour jouer et lire des histoires aux petits avant la sieste.

Les ateliers du plan mercredi



1



Atelier lecture :

Stoppés par le confinement puis les travaux de restauration de la bibliothèque, les ateliers lecture sont enfin de retour pour les enfants de 3 à 10 ans chaque mercredi en périodes scolaires dans la bibliothèque municipale située dans l'annexe de mairie à La Chapelle-Réanville.



2

Atelier initiation à la presse et aux médias

Huit ateliers initiation à la presse et aux médias sont proposés aux 8/13 ans les mercredis de 14h à 16h, depuis le 15 mars.

Si tu as entre 8 et 13 ans, que tu es intéressé.e par les médias, la presse, tu peux encore t'inscrire pour apprendre à créer un podcast, t'initier à la webradio, apprendre à lire les infos ...

Où : Annexe de mairie à Saint-Pierre d'Autils
Quand : mercredis 15 et 22 mars, 5 avril, 3 et 10 mai, 14, 21 et 28 juin de 14H à 16H
Tarif : 20 € pour l'ensemble des séances
Nombre de places limité à 24

3

Conseil citoyen des enfants

Le 11 janvier et le 1er février ont eu lieu les premières rencontres du conseil citoyen d'enfants animées par Vincent Pozo, intervenant de l'association la ligue de l'enseignement, et Jocelyne Mouti, animatrice de la commune.

Des enfants des trois villages historiques ont pu faire connaissance et découvrir, à travers des temps de jeux et de discussions, en quoi consistait un conseil citoyen d'enfants. Un groupe de 13 enfants de 8 à 13 ans forme ce conseil.

Les rencontres se font en mairie à Saint-Just et sont adaptées en fonction des disponibilités de chacun.

Les enfants ont choisi individuellement une carte « valeur » nécessaire au bon fonctionnement de l'instance conseil citoyen. Une fois les idées partagées à titre individuel puis discutées en groupe, ces derniers ont choisi collectivement les valeurs suivantes comme charte :

- **Respect (s'écouter les uns les autres)**
- **Esprit d'équipe**
- **L'amitié et l'empathie**
- **Confiance (de parler) / confiance aux autres (pour déléguer)**
- **Le partage**
- **La responsabilité.**

Des idées d'actions ont été évoquées.

Rendez-vous en mars pour passer à l'étape suivante : choix des actions par le groupe, échéancier et établissement des personnes mobilisables !





À la mémoire de Maryse Cerqueira

Dame de cantine, agente d'entretien puis animatrice auprès des enfants de l'école Louis Aragon pendant plus de 20 ans, Maryse Cerqueira est décédée en novembre dernier.

Elus, collègues et parents ne peuvent que souligner l'engagement de Maryse, son professionnalisme, sa gentillesse et sa bienveillance auprès des enfants.

Voici quelques mots de ses collègues qui ont souhaité lui rendre un dernier hommage :

« Maryse, nous gardons de toi ton extrême gentillesse, ta générosité, ton humour, ta force et ton courage, ta bonté d'âme ; le souvenir d'une femme, d'une collègue, d'une amie exceptionnelle au cœur d'or.

Ta bienveillance auprès des enfants de l'école et ton souci de bien faire ton travail au quotidien. Désormais nous puiserons dans nos souvenirs avec un large sourire en pensant aux nombreux moments partagés ensemble :

- À la cantine, nos éclats de rires lors de nos pauses déjeuner,
 - Ton goût immodéré pour les bonbons au caramel, que nous partageons avec gourmandise sur le banc aux récréations,
 - À la garderie, nous nous souviendrons de tes expressions, tes yeux rieurs pleins de paillettes et ce petit air malicieux que tu avais lorsque l'on trouvait la coupable de tes petites blagues.
- Chacune de nous gardera de toi de merveilleux souvenirs.

Tes collègues à qui tu vas tant manquer ».

Evènements à venir !

De plus en plus convoité, notre stage sportif ne fait qu'accroître sa capacité d'accueil. Près de 50 enfants bénéficieront de ce service sur les prochaines vacances scolaires

DU 17 AU 21 AVRIL 2023

STAGE SPORTIF 5 À 13 ANS

DE 9H À 17H
À L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE RÉANVILLE

48 PLACES DISPONIBLES
STAGE PAYANT
POSSIBILITÉ DE REPAS

Programme:

- SPORTS COLLECTIFS
- ACCROBATIE
- COURSE D'ORIENTATION
- SPORTS DE COMBAT
- GYMNASTIQUE

RENSEIGNEMENT:
SERVICE ENFANCE/JEUNESSE
02.32.52.85.24
DANIEL TRINTA



Organisée par le service enfance/jeunesse avec la participation de bénévoles et des associations de la commune

Le service enfance reste à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

*Service Enfance-Jeunesse,
Mairie de La Chapelle-Longueville,
2, place de l'église St Just
02 32 52 75 20*

*service-enfance@lachapellelongueville.fr
lundi/ mardi/jeudi/vendredi de 9h à 11h
Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30*

Nina
Simone



FINISSONS-EN AVEC LE HARCÈLEMENT

Les élèves de l'école Nina Simone ont participé au prix « Non au harcèlement » qui a pour objectif de donner la parole aux jeunes pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche.

La sensibilisation au problème du harcèlement des élèves de notre établissement s'est déroulée en plusieurs étapes : visionnage des vidéos officielles de prévention de l'Éducation nationale lauréates du prix, participation à des débats collectifs et travail inter-cycles pour la réalisation d'une affiche de prévention. Voici la finalité du travail collectif mené par les élèves du CP au CM2. **Bravo à eux !**

Thomas
Pesquet

Après le succès de la journée des langues, à la demande des enfants, les enseignants ont organisé une matinée arts plastiques sur le thème du corps. Les élèves de la Petite Section au CM2 ont travaillé ensemble avec les enseignants et l'aide de parents d'élèves sur différents ateliers afin de s'essayer à différentes techniques. Les œuvres ont été accrochées sur des fils à linge sous le préau de l'école le temps de l'accueil.



L'école Thomas Pesquet travaille cette année autour des arts. Dans le cadre de ce projet, une sortie parents/enfants au théâtre Legendre a été organisée, afin de permettre aux élèves de découvrir ce théâtre classique avec leurs parents. La pièce de théâtre musicale la Belle au Bois dormant était de grande qualité et a beaucoup plu aux petits et grands.

«J'ai bien aimé parce que les sons étaient bien faits. On retrouvait les bruits du dessin animé. Cela me faisait rire quand le monsieur parlait dans la lanterne» **Olivia CE1**

«C'était trop bien parce qu'il y avait de la musique. J'ai trouvé certains passages drôles. Certaines blagues étaient pour les adultes. Avec le peu de décor qu'il y avait les artistes ont réussi à bien nous faire imaginer l'histoire. J'ai bien aimé la présentation des instruments à la fin.»

Cléa CM2

«Le spectacle m'a plu. J'ai aimé la musique. C'était drôle. J'ai aimé quand l'artiste faisait le rôle de la sorcière.»

Anais CM1

«J'ai bien aimé la fin avec les instruments» **Charlotte GS**



Jeudi 17 novembre les classes de maternelle sont allées au théâtre Legendre d'Evreux pour assister au spectacle « l'ombre de Tom ». C'était un spectacle visuel qui mêlait ombres, objets et vidéo.

Les enfants ont voyagé dans un grand car. À l'arrivée au théâtre, une dame a expliqué aux enfants comment se déroule un spectacle, que la représentation commence une fois les lumières éteintes et qu'il ne faut pas avoir peur. Le spectacle a beaucoup plu aux enfants.



Louis Aragon

Le vendredi 9 décembre a eu lieu le spectacle chorale/mini marché de Noël.



Les élèves avaient préparé des chants de Noël. Les parents ont pu, à la suite du spectacle, participer au mini marché de Noël organisé par l'école et l'association des parents d'élèves.

C'était un moment très agréable et convivial.

Le lundi 12 décembre, la municipalité a offert un spectacle aux élèves, ainsi qu'un goûter et un livre qui ont été distribués, pour le grand plaisir des enfants, par le père Noël.



En ce début d'année, les élèves de maternelle ont pu déguster une galette des rois.

L'équipe enseignante avec les élèves, travaillent tout au long de l'année, sur un projet « non au harcèlement scolaire » en lien avec notre thème de l'année sur le harcèlement. Les élèves de CM1/CM2 ont pu bénéficier d'une intervention spécifique dans ce domaine et auront la visite des ambassadeurs contre le harcèlement du collège de Saint-Marcel.

Le 14 novembre 2022, le club de karaté de Saint-Marcel est intervenu auprès de la classe des CM1/CM2 pour expliquer le harcèlement et les valeurs du sport, en particulier le respect des autres et de soi-même.

À travers des petites mises en scène, ils leur ont appris quelques techniques de karaté pour se défendre et pour réagir aux situations de harcèlement.

« C'était très bien parce qu'on sait réagir au harcèlement. »
Oumeyma

« J'ai adoré, on a appris beaucoup de choses notamment sur le harcèlement physique et sur comment se défendre »
Sarah

« J'ai adoré l'intervention sur le karaté car ça aide beaucoup en situation de harcèlement. »
Louise

« C'était bien car on a appris à se défendre quand on nous harcèle et on a appris quelques techniques de karaté. »
Joseph

« J'ai adoré, c'était génial. Cela nous a appris la noblesse, la sincérité, le respect et surtout cela nous a appris à ne pas harceler. »
Mathilde

« J'ai trouvé ça très intéressant qu'ils nous apprennent à réagir aux situations de harcèlement et qu'en même temps, ils nous apprennent les valeurs du sport. »
Daniel

« J'ai trouvé que c'était très bien parce que parfois, au collège, il peut y avoir du harcèlement. »
Noa

« J'ai adoré car on a appris plein de techniques et j'aime bien le karaté. »
Alexis

« J'ai adoré car, au collège, si on se fait harceler, on a appris comment se défendre. »
Maillie



L'équipe enseignante.



Jérôme DESSEAUX : l'homme qui parle à l'oreille des vaches!



Tout le monde à Saint-Pierre d'Autils connaît Jérôme DESSEAUX, sa famille est installée dans la région depuis quatre générations. Ceux qui ne connaissent pas son nom ont sûrement déjà eu l'occasion de le croiser. Si vous passez par la rue du Fournel à proximité des 4 chemins, vous le reconnaîtrez au milieu de ses vaches charolaises et salers. Il a 70 bêtes et 3 taureaux et une multitude de petits veaux. « Il n'y a pas besoin de traire les vaches, les veaux s'en occupent tout seuls » dit-il. Ses veaux paissent également du côté de la Voie blanche sur les belles prairies vertes des côteaux visibles depuis la route de Rouen.

Il arrive parfois que des petits veaux passent sous les barbelés et entravent la circulation des voitures. On appelle Jérôme qui reste toujours très calme : « Dans 5 minutes, ils vont remonter tout seuls » et, en effet, ils repassent sous les barbelés pour retrouver leur mère car c'est l'heure de la tétée ! Se retrouver au milieu de ces petits veaux avec leur museau tout blanc, leurs grands yeux espiègles méritent bien que nous les regardions cinq minutes. Profitons-en car Jérôme est le dernier des éleveurs de la commune en activité. C'est son métier et il est dur : jour et, s'il le faut, la nuit il faut surveiller les bêtes, vérifier qu'elles ont à boire, qu'elles ne manquent pas de foin et évidemment qu'elles n'ont aucun signe de mauvaise santé. Aujourd'hui Jérôme n'a pas de successeur et aucun candidat ne se présente...

Jérôme est né le 22 novembre 1967. Très jeune, il a commencé à travailler à la boucherie avec Roger LEVEUF père. « Il m'a tout appris » dit-il, reconnaissant. Grâce à Roger, il sait s'occuper des bêtes et découper une pièce de bœuf. « Il avait une tête de mule et moi aussi, de temps en temps, on s'engueulait » à la grande joie des clients qui appréciaient leurs échanges vigoureux.

À 30 ans, Jérôme passe son BPA (brevet professionnel agricole) et quitte la boucherie. Il se met à son compte et devient marchand-négociant. Il se crée un petit labo qui existe toujours mais dont l'activité est réduite depuis quelque temps. Tout a changé depuis les années 90 : les fermiers cessent leur activité, la réglementation est devenue toujours plus sévère, leurs descendants ne souhaitent pas prendre leur succession, les petit-enfants devenus adultes n'ont qu'une envie : vendre les terres et les bâtiments. C'est ainsi qu'ont disparu les grands fermiers de la commune. Et malgré tous les problèmes qu'a connu l'élevage notamment la vache folle, Jérôme continue à s'occuper de ses bêtes par tous les temps : fortes chaleurs, froid, pluies... Tant que les vaches mangent et piétinent le sol, l'herbe repousse toujours aussi saine empêchant les ronces d'envahir les côteaux et protégeant ainsi nos paysages. Les habitants demandent que Jérôme continue son activité le plus longtemps possible et vont, en plaisantant, jusqu'à suggérer de lui ériger une statue place de l'église pour l'encourager !

Jérôme aime ses bêtes, il aime les conduire dans les côteaux ; il connaît Saint-Pierre d'Autils depuis sa jeunesse : c'est tout cela qu'il regrettera et nous aussi s'il devait s'arrêter.

Il donne un dernier conseil : « nous consommons la viande trop fraîche, cela lui enlève tout son goût. Il faut la laisser au moins 3 semaines dans le réfrigérateur. C'est à ce moment qu'elle est savoureuse au four ou à griller ».

Merci Jérôme!





Brûlage des déchets verts

Le beau temps bientôt de retour, la tentation est grande de brûler ses déchets verts dans son jardin

Quelle réglementation s'applique sur notre commune ?

Cette pratique est strictement interdite pour les particuliers et les collectivités.

En effet, au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui sont d'autant plus importants que les végétaux sont verts et humides.

Quels sont les déchets verts ?

- les feuilles mortes,
- les tontes de gazon,
- les tailles de haies et d'arbustes,
- les résidus d'élagage,
- les déchets d'entretien de massifs,
- les autres déchets végétaux issus des jardins et parcs de particuliers.

Quelles solutions adopter pour être respectueux de l'environnement, et valoriser les déchets verts ?

- Le compostage,
- Le broyage,
- Le paillage,
- L'apport en déchetteries.

En cas de non-respect de la réglementation, une contravention de 450 € peut être appliquée à tout contrevenant.



À la découverte de trois nouveaux parcours de promenades

Une équipe, constituée d'élus et de bénévoles passionnés de randonnée, a balisé 3 nouveaux parcours de promenades sur la commune.

Vous pourrez très prochainement arpenter les chemins de La Chapelle-Longueville, entre amis ou en famille, et plan en main.



LES ASTUCES DU JARDINIER

Le printemps au jardin, nos conseils

Les jours rallongent, la nature s'éveille... et le jardinier retrouve ses manches.

L'arrivée du printemps signe le retour des travaux au jardin.

Sur la pelouse

À partir de mars, une remise en beauté globale du gazon permettra d'effacer les dommages de l'hiver.

C'est le moment de retirer les mousses et d'aérer la terre à l'aide d'un scarificateur puis d'effectuer votre première tonte.

En avril, vous pourrez semer du gazon sur les parties dénudées.

Dans les massifs

L'heure est au nettoyage des massifs et à la taille des rosiers et arbustes à floraison estivale.

En avril, procédez aux semis des annuelles qui viendront fleurir vos massifs, capucines, giroflées, pétunias, pois de senteur, soucis, etc. et plantez les bulbes d'été dahlias, glaïeuls, lys, crocosmias, cannas, etc.

Groupés, ils formeront de somptueuses taches multicolores. Si votre terre est argileuse, cultivez-les en pots. Plantez aussi les vivaces, pivoines, lupins, gypsophile, etc. ou divisez celles qui sont déjà en place.

Au potager

Profitez du début du printemps pour semer un engrais vert qui enrichira le sol une fois enfoui. En mars, bêchez pour aérer et faites un apport d'engrais organique.

En avril, vous pouvez semer épinards, salades, choux, pois, carottes, oignons, radis, poireaux, planter les pommes de terre et pommes de terre nouvelles.

Commencez vos semis de légumes d'été au chaud, à l'intérieur tomates, courgettes, aubergines, poivrons, aromatiques, etc. Ils pourront être repiqués en mai, après les saints de glace.

Au verger

À partir de mars, taillez ou élaguez les arbres fruitiers et paillez leurs pieds.

Envie de fruits rouges cet été ? Plantez framboisiers, cassissiers et groseilliers.

Le RELAIS DE SAINT-PIERRE



Ouvert en septembre 2021, le café de Saint-Pierre s'appelle désormais le Relais de Saint-Pierre. Enseigne changée, devanture rénovée, l'établissement continue son expansion.

Il propose une épicerie où on trouve des produits de qualité : fromages normands artisanaux (Neufchâtel, Camembert, fromage de brebis...), produits laitiers (yaourts de brebis, beurre, crème fraîche, épicerie sucrée et salée...), large choix de vins (une quinzaine de références), un rayon chocolat (chocolats artisanaux et bio, chocolats de la maison Karen) et bien sûr divers légumes avec arrivage le vendredi. Un panneau est d'ailleurs disposé devant le café pour le rappeler aux passants.

Il offre désormais la possibilité de payer les sommes dues au Trésor public (contraventions, frais de cantine, factures d'eau, impôts jusque 300€) en espèces ou en carte de paiement.

Le café accueille diverses activités : réunions d'associations, Tricot-bar le vendredi, diffusion d'événements sportifs (tournoi des 6 nations), Café chantant etc. Sans oublier sa participation aux événements organisés sur la place : 14 juillet, Fête de la musique, Octobre Rose...

Guillaume et David accueillent l'association « La Loure » le 15 avril et organisent un café chantant à 20h30. Pensez à vous inscrire.

Le RELAIS est surtout chaque jour un lieu de rencontre et de convivialité où l'accueil de Guillaume et David est très apprécié.

Bref, un café et un magasin qu'il faut contribuer à faire vivre en leur faisant bénéficier de notre clientèle.

Le Relais est ouvert du mardi au vendredi de 7h30 à 14h et de 16h à 20h, le samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 8h30 à 12h30 – Tel : 02 32 53 12 72

Accueil des commerces ambulants et Food trucks

Véritables atouts pour la commune, les Food Trucks offrent un réel service apprécié des habitants.

Pour un meilleur accueil et limiter toutes nuisances, notamment sonores et olfactives, certains aménagements ont été réalisés par la municipalité sur les différents lieux de stationnement de ces commerces.



Judi soir sur le parking de l'école de La Chapelle- Réanville

PIZZA PARTY



Pizza Party

Vendredi soir place de l'église de Saint-Just



L'Eure du repas

Le vendredi soir place de Saint-Pierre d'Autils

Le samedi soir à La Chapelle-Réanville, parking de l'école

Le dimanche soir au Goulet, parking du Terminus



Massena's Food

Cuisine réunionnaise

Le samedi soir place de l'Eglise de Saint-Just



Manu le maraîcher

habituellement présent le jeudi sur la place de Saint-Just a souhaité mettre fin à son partenariat avec la commune.

Projet de rénovation de l'école Thomas Pesquet

La commune porte un projet de rénovation globale de l'école Thomas Pesquet, située à Saint-Just. Un premier audit énergétique a été produit à l'été 2022.

Parmi les candidats intéressés, l'architecte Florian LIGIER a été retenu pour mener ce projet ambitieux. L'engagement de ce professionnel a séduit les conseillers municipaux : il s'agira de rénover ce bâtiment en misant sur les principes de la construction durable, bas carbone, tout en portant une attention particulière à l'insertion de cet établissement scolaire dans l'environnement patrimonial et paysager du village de Saint-Just.

De nouvelles places de stationnements seront créées. L'espace de restauration de l'école sera réaménagé et agrandi, afin de préparer au mieux l'accueil des enfants domiciliés à Saint-Just et à Saint-Pierre d'Autils à la rentrée 2024.



Aménagements pour la sécurité routière : les travaux sont en cours!

L'équipe municipale de la commune de La Chapelle-Longueville porte une ambition forte en matière de sécurité routière. Le partage apaisé des voies publiques entre les véhicules motorisés, les riverains et les moyens de mobilité douce est en effet gage de sûreté pour les habitants et vecteur d'attractivité pour notre commune.

Les travaux d'aménagements de sécurité se poursuivent en ce début d'année. L'entrée du village de Saint-Just, rue des Saules, est désormais plus agréable et plus sécurisée. Des ralentisseurs et des écluses, ou « chicanes », complètent le dispositif pour modérer la vitesse des automobilistes dans nos trois villages.

Une nouvelle phase de conception d'aménagements de sécurité est en cours. Les conseillers municipaux bénéficient de l'aide de l'Assemblée citoyenne, collectif d'habitants ayant réalisé un travail remarquable à ce sujet.

Avancée de l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un règlement qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation des terrains sur nos villages. Les demandes d'autorisations d'urbanisme sont instruites à partir de ce document. Il répond aux questions du quotidien : où peut-on construire ? quel type de bâtiment, de matériaux peut-on utiliser et quelles sont les règles à respecter ?

Le bureau d'étude VE2A, domicilié à Rouen, accompagne notre commune depuis la fin du printemps 2022. Des urbanistes, paysagistes, écologues ou cartographes travaillent actuellement sur La Chapelle-Longueville et apportent leur expertise à l'équipe municipale.

Les deux premières phases d'élaboration du PLU ont déjà été réalisées :

- Le diagnostic du territoire a été réalisé à l'été 2022 ;
- Le Conseil municipal a approuvé le 18 janvier dernier le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il s'agit d'un document important, qui fixe de grandes orientations sur l'évolution de notre territoire, la protection des paysages et la valorisation des sites.

Ces deux documents sont accessibles au public sur le site internet de la commune, à la page « urbanisme ».

La troisième phase d'élaboration du PLU, la plus importante, est maintenant en cours. Il s'agit d'élaborer les règlements écrits et graphiques qui définiront précisément les zones constructibles, naturelles ou agricoles ainsi que les principes que devront respecter les nouvelles constructions (hauteur, type de toiture, couleurs, etc.).

La contribution de chaque citoyen sera sollicitée par le biais d'une enquête publique, dont les modalités vous seront transmises dans les prochains mois.

Vous pouvez dès à présent nous faire part de toute remarque ou demande en écrivant à l'adresse : plu@lachapellelongueville.fr



Projet de maison de santé : appel à candidatures!

L'équipe municipale a conscience que la constitution d'une offre de soin de proximité est un enjeu important pour notre territoire.

Un bâtiment communal situé au cœur de Saint-Pierre d'Autils sera prochainement rénové en vue d'accueillir des professionnels de santé, notamment des porteurs de projet exerçant des activités paramédicales. Il est composé d'une ancienne maison d'habitation, une extension récente de plain-pied prolongée par un auvent, une cave et un parking.

Les candidats pouvaient déposer une candidature auprès de la mairie, seuls ou en groupement, avant le 20 mars 2023.

Pour obtenir plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 02 32 52 21 88 ou sur contact@lachapellelongueville.fr



Un nouveau cycle pour l'Assemblée citoyenne

L'Assemblée Citoyenne, a été mise en place en juin dernier par la mairie afin de permettre aux habitants de La Chapelle-Longueville de réfléchir avec les élus aux projets de la commune.

Celle-ci se compose aujourd'hui, d'une vingtaine de bénévoles qui agissent dans l'intérêt du village.

Lieu de réflexion et d'échange, elle vise à proposer des idées sur les sujets qu'elle choisit en toute indépendance.

La circulation dans les 3 villages a été le premier point retenu par l'Assemblée Citoyenne. Le 16 janvier dernier a eu lieu la restitution à la municipalité des observations et suggestions pour favoriser une circulation apaisée qui prenne en compte les déplacements des piétons et deux-roues.

À l'avenir, d'autres sujets, initiatives et actions pourront aussi être abordés pour favoriser la qualité de vie de notre village, ce bien commun qui est l'affaire de toutes et tous.

Aujourd'hui par exemple la révision du Plan Local d'Urbanisme pourrait être sur certains points, un choix de discussion ; en effet, le rôle de l'Assemblée est aussi de réfléchir au-delà du quotidien, aux changements qui auront un impact sur le visage de La Chapelle-Longueville demain.

Une Assemblée Citoyenne se doit d'être le reflet des habitants ; chacun.e peut s'y engager pour qu'elle devienne encore plus représentative de notre diversité, notamment des plus jeunes.

Ce lieu où nous vivons tous les jours, est l'affaire de chacun.e ; venez nous rejoindre afin de rechercher et proposer des solutions qui répondent à nos besoins concrets.

Même si nous savons que ce système a ses limites, nous pensons que ça vaut la peine d'essayer ; et ensemble on est plus intelligents.

Vous pouvez nous rejoindre en contactant Claude BOURGEOIS 06 33 28 12 59 ou Jean-Marc LUBAS 06 42 24 60 56.



Création d'une réserve communale de sécurité civile à la Chapelle-Longueville

Notre jeune commune ne dispose pas de centre de secours sur son territoire, cela ne l'empêche pas d'être exposée à plusieurs risques comme les inondations, incendies, intempéries pour ne citer que les plus courants.

Des agents communaux et des services sont habilités pour ce type de problèmes, tels que les pompiers, la préfecture...

Oui, mais :

Rien ne remplace tout un savoir dont chacun de nous est naturellement détenteur car il s'agit de son quotidien : la connaissance du terrain, son histoire, la connaissance de la population locale, ses vulnérabilités ; et c'est exactement ce qui manque aux équipes de secours professionnels.

Les Réserves Communales de Sécurité Civile R.C.S.C. existent depuis 2004, elles sont composées de personnes volontaires et bénévoles désireuses de s'investir au service de leur commune. La réserve communale a vocation à renforcer ponctuellement les moyens municipaux et départementaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes affectant le territoire.

Notre R.C.S.C. vient d'être créée lors du conseil municipal du 18 janvier, le recrutement est donc ouvert.

Les bénévoles recherchés doivent être domiciliés sur le territoire communal, volontaires, valides, prêts à s'impliquer dans les meilleurs délais, à apporter leur savoir-faire et leur bonne volonté pour soutenir les équipes de secours sans se substituer à eux.

Pour s'inscrire, ou obtenir plus d'informations, rendez-vous à l'accueil de la mairie ou sur le site lachapellelongueville.fr.



Conseils municipaux

Retrouvez les dates, les comptes-rendus des conseils municipaux et suivez les retransmissions en direct sur lachapellelongueville.fr



La Chapelle-Longueville s'engage pour ELLES

Le 23 octobre dernier vous étiez plus de 150 personnes à participer à l'événement organisé par la municipalité dans le cadre du mois de sensibilisation au cancer du sein.

Vous êtes chaque année de plus en plus nombreux à fouler les sentiers de La Chapelle-Longueville. 3 parcours étaient proposés pour cette édition 2022 ; deux parcours de marche coordonnés par l'association Les Semelles de vent et un parcours de course à pied mené par l'association Team'Eureuse.



L'EPGV de Saint-Just, Les Petits Louis d'Aragon et l'association Zazen ont également été acteurs lors de cette matinée afin de promouvoir les bénéfices de l'activité sportive sur la santé et ainsi présenter leur offre de services dans ce domaine.

Chaque participant a pu faire un don ou acheter un goodies à la ligue contre le cancer qui tenait un stand pour l'occasion.

Enfin, nous nous sommes tous retrouvés en fin de matinée autour d'une boisson chaude ou vitaminée et avons partagé une petite collation laissant ainsi place à de nombreux échanges et belles rencontres qui ont fait de ce moment un vrai temps de convivialité.

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE !

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2022 nous nous sommes retrouvés autour de chaque monument aux morts de La Chapelle-Longueville pour la lecture de la lettre du Ministre des armées et avons ainsi rendu hommage à tous les morts pour la France lors de la première guerre mondiale.

Cette année, Monsieur le maire a présidé la cérémonie de La Chapelle-Réanville entouré d'élus et habitants mais aussi d'élèves. Ensemble nous avons uni nos voix et chanté la Marseillaise.

Toute la matinée vous avez également pu voir défiler plusieurs véhicules militaires qui ont été exposés sur le parking de l'école Louis Aragon. Merci à l'association « Military Vehicle Conservation Group Eure-Seine-Normandy » pour leur présence chaque année.

À l'issue de cette commémoration nous nous sommes tous réunis dans la salle des mariages de l'annexe de mairie de La Chapelle-Réanville pour partager un moment de convivialité.

Lors de ce vin d'honneur, Monsieur le Maire a eu la joie de remettre, à Monsieur Emile DAGOMMER, la médaille de portedrapeau pour ses 20 années de service.

Les fêtes de fin d'année

Un travail d'équipe !

Afin d'embellir les espaces publics à proximité des écoles et de la mairie, et dans le contexte de crise énergétique de cette fin 2022, les élus, les animateurs du périscolaire, les agents du service technique et l'association « les Petits Louis d'Aragon », se sont mobilisés. Des bénévoles ont assuré divers travaux tels la



découpe des silhouettes des différents personnages et des traîneaux en bois. Les équipes d'animateurs et d'agents se sont investis aux côtés des enfants pour peindre et décorer des sapins près des écoles.

La municipalité félicite les différents acteurs de cette réalisation collective.

Les enfants des 3 écoles ont assisté au spectacle clownesque présenté par la compagnie Étincelle Bouillasse qui est venue présenter son spectacle intitulé « La Grande Lessive ».

SAVE THE DATE



10 juin à 11H30

Accueil des nouveaux arrivants - Saint-Just

Vous avez emménagé sur la commune après le 1er janvier 2022, venez rencontrer l'équipe municipale et les personnes nouvellement arrivées comme vous autour d'une verre de l'amitié. Une petite présentation de la commune et des indispensables à connaître vous sera faite par Monsieur le maire, Antoine Rousselet. Merci de valider votre inscription auprès du service accueil de la mairie.

23 et 24 juin - Longueville en Fête

Rendez-vous sur l'espace enherbé derrière l'école Louis Aragon à La Chapelle-Réanville

- Repas partagé
- Cinéma en plein air
- Jeux pour les petits et les grands
- Concerts

Le programme détaillé sera distribué prochainement

Bal du 14 juillet - Place de Saint-Pierre d'Autils

Repas partagé et présence de food trucks
Concert et soirée dansante





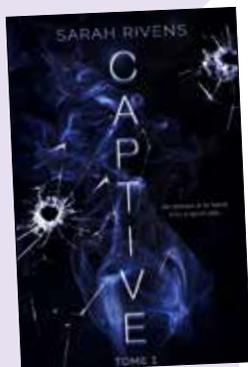
✓ La Bibliothèque de La Chapelle-Longueville

Lundi	Mercredi	Samedi
16H30 - 18H30	17H - 18H30	10H - 12H30

Pour plus de renseignements :

- lachapellelongueville.fr
- 02 32 52 21 22
- biblio.lachapelle@orange.fr

Les coups de ♥ des bibliothécaires



Littérature adulte :

Au sein des réseaux criminels, là où règnent puissance, meurtre et pouvoir, il y avait elles. Les captives. Dangereuses, malignes, et mortelles, elles sont les ombres des plus grands réseaux, les représentantes de leurs chefs, aussi appelés possesseurs. Depuis son adolescence, Ella est une captive contre son gré.

John, son possesseur, préfère utiliser son corps plutôt que ses talents, plongeant sa vie dans un cauchemar éveillé. Jusqu'au jour où il lui annonce qu'elle va travailler pour quelqu'un d'autre.

Littérature jeunesse

Deux dés, un crayon et une gomme : c'est tout ce dont vous aurez besoin pour vivre cette aventure dont VOUS êtes le héros!



Vonotar le Traître n'est pas mort ! Il règne sur les déserts glacés de Kalte. Le roi du Sommerlund a promis à ses sujets de le capturer, et de le traduire en justice afin qu'il soit châtié pour les crimes qu'il a commis. C'est une promesse que VOUS, Loup Solitaire, dernier des Seigneurs

Kaï, êtes le seul à pouvoir honorer. Et jamais vous n'avez entrepris une mission aussi périlleuse...

Bonus inédit : Les Archives de Magnamund vous révéleront tout ce qu'un héros digne de ce nom se doit de connaître !

✓ Accueil en mairies

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Autils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	9H-12H 15H30-18H00		
MERCREDI	9H-12H		
JEUDI	9H-18H		
 VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just
02 32 52 21 88

Saint-Pierre d'Autils
02 32 52 22 17

La Chapelle-Réanville
02 32 52 42 62



Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- À la mairie de Saint-Just : le jeudi de 10h à 12h
- À la mairie de Saint-Pierre d'Autils : le mardi de 10h à 12h
- À la mairie de La Chapelle-Réanville : le jeudi de 16h à 18h

Mairie

2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville
Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr
Site Internet : lachapellelongueville.fr

« Bienvenue à la Chapelle-Longueville »

PanneauPocket

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement ou sur le site via l'espace citoyen.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Autils :

- Lundi : 9h00-12h00
- Mardi : 8h30-12h00
- Mercredi : 8h30-12h00
- Jeudi : 8h30-12h00
- Vendredi : 8h30-12h00
- Samedi : 9h00-12h00

Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Autils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville. Tél : 02.32.53.26.93
- Ouverture du lundi au samedi sauf les jours fériés :
Horaires d'été, 1^{er} avril au 31 octobre : 9h-12h et 14h-18h
Horaires d'hiver, 1^{er} novembre au 31 mars : 9h-11h45 et 13h-16h45

Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompiers, Samu, police) : 112
- Médecin de garde : 02 32 33 32 32
- Infirmières : 02 32 53 14 26 – 06 07 88 15 39

ERDF contact dépannage : 0810 333 027

- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau : Heures de bureau : 0 800 508 104
- En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115



AGENDA

Les prochains rendez-vous



Retrouvez ces évènements sur notre site lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un évènement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr

7 avril Sortie Cirque théâtre d'Elbeuf / ARIA

8 avril 10 ans de l'association La goutte d'eau du petit colibri - Foyer rural Saint-Just

15 avril Café chantant - Saint-Pierre-d'Autils / Relais de Saint-Pierre

17 au 21 avril Stage sportif - La Chapelle-Réanville / Municipalité

22 avril Troc aux plantes - La Chapelle-Réanville / ARIA

27 avril Atelier numérique séniors - Saint-Just / CCAS

1er mai Foire à tout - Saint-Just / AAPE

8 mai Cérémonie aux monuments aux morts des trois villages / Municipalité

13 mai Nettoyage de la commune / ARIA

26 mai Fête des voisins / Les Petits Louis d'Aragon

11 juin Randonnée / ARIA

17 juin Grande journée culturelle festive - Saint-Pierre d'Autils / In cailloutin Veritas

23 et 24 juin Longueville en fête - La Chapelle-Réanville / Municipalité-Les Petits Louis d'Aragon

1er juillet Kermesse - Saint-Just / Municipalité et associations

Bal du 14 juillet Saint-Pierre d'Autils / Municipalité

27 août Foire à tout - La Chapelle-Réanville / ARIA

L'Echo de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Antoine Rousselet

Rédaction : L'équipe municipale et les associations.

Mise en page & impression Imp. Sodimpal 02 32 98 70 70

Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852

Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 1 800 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

